



Dans le district de Rasuwa après la crue dévastatrice du 26 août 2026 © SOS Villages d'Enfants au Népal

Communiqué de presse

Luxembourg, le 4 septembre 2026

SOS Villages d'Enfants démarre une intervention d'urgence au Népal

Alors que les nouvelles sont toujours alarmantes, notre association sœur, SOS Villages d'Enfants au Népal, lance ses premières actions en direction des enfants et des familles sinistrés. En coordination avec les autorités locales, elle met en place une réponse intégrée, centrée sur la protection de l'enfant et sur le soutien psychosocial, l'accès aux services essentiels pour les familles sinistrées, l'éducation et le relèvement précoce des communautés. Un projet démarre en ce mois de septembre en direction de 5.980 bénéficiaires directs. Quelque quarante enfants isolés devraient rapidement bénéficier d'une prise en charge alternative temporaire et deux espaces amis des enfants ouvriront leurs portes. SOS Villages d'Enfants Monde appelle à la solidarité depuis le Luxembourg.

Plus d'une semaine après la crue qui a ravagé le Népal et le Tibet, le bilan humain continue de s'alourdir. On compte désormais 1.280 morts et plus de 5.600 personnes portées disparues (jeudi 3.09 soir). Les dégâts provoqués par les torrents de glace, de roches et de boue sont considérables.

Au Népal, 1,6 million de personnes seraient touchées par la catastrophe et quinze municipalités ont déclaré l'état d'urgence. Les organisations humanitaires estiment que 65.000 personnes ont besoin d'aide d'urgence dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et que plus de 22.000 enfants nécessitent protection et aide humanitaire. Les enfants sont en danger. Plus d'une centaine d'entre eux auraient été séparés de leurs parents ou tuteurs en raison de la catastrophe.

Les premières mesures

Présente au Népal depuis 54 ans, l'association SOS locale soutient des milliers d'enfants, de jeunes et d'adultes dans sept provinces du pays dont celle de Bagmati (elle y a son siège et gère 4 villages d'enfants et 4 foyers de jeunes) où se trouvent les districts les plus touchés par les torrents de boue.

NOTA BENE : Merci de bien vouloir noter que le nom de notre association est **SOS Villages d'Enfants Monde** pour toutes les communications dans toutes les langues.

A noter aussi que SOS Villages d'Enfants Monde et la Fondation Lëtzebuurger Kannerduerf sont deux entités indépendantes et que nous finançons uniquement des projets à l'international.



L'association SOS Villages d'Enfants au Népal s'est mobilisée aux côtés des autorités et avec ses partenaires pour protéger les enfants, en priorité ceux qui se retrouvent seuls, et accompagner les familles sinistrées. Objectif : protéger les droits des enfants, améliorer leur bien-être et renforcer la résilience de leurs familles à travers une aide humanitaire inclusive, adaptée aux besoins, et un appui à un relèvement rapide des communautés.

De l'indispensable aide d'urgence à la résilience

Après les évaluations du terrain, SOS Villages d'Enfants au Népal démarre en ce mois de septembre une intervention (prévue sur 18 mois) dans les districts de Rasuwa, Nuwakot et Dhading. Le projet combinera aide humanitaire d'urgence et soutien au relèvement rapide, en mettant l'accent sur la protection de l'enfant. Une quarantaine d'enfants séparés de leurs familles ou non accompagnés pourraient rapidement rejoindre SOS Villages d'Enfants au Népal pour une prise en charge alternative temporaire et deux espaces amis des enfants ouvriront leurs portes. 5.980 enfants, jeunes et adultes sont concernés par cette réponse qui se déploiera dans trois grands domaines d'action :

- **Protection et santé mentale avec focus sur la protection de l'enfant en situation d'urgence (pour 1.330 personnes)** avec notamment mise en place d'espaces amis des enfants (avec activités récréatives, éducatives, psychosociales) ; premiers secours psychologiques et conseils en santé mentale ; identification, recherche et réunification des familles pour des enfants séparés ou non accompagnés ; prise en charge alternative si nécessaire.
- **Services de base pour subvenir aux besoins essentiels des familles (pour 3.200 personnes)** avec entre autres l'accès à un matériel d'hébergement d'urgence, des produits alimentaires et non alimentaires (articles ménagers, kits d'hygiène...) ; des services en lien avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement ; un soutien nutritionnel ; une aide financière.
- **Education et relèvement précoce (pour 1.450 personnes)** avec notamment l'ouverture de centres d'apprentissage temporaires ; la distribution de fournitures scolaires et de matériel pour l'hiver ; la réhabilitation d'écoles ; le rétablissement des moyens de subsistance ; la préparation des communautés à de futures catastrophes.

Les premiers mois vont permettre d'identifier les familles et de distribuer les produits essentiels mais aussi de mettre en place les actions indispensables dans le domaine de la protection de l'enfant. L'ouverture d'espaces amis des enfants et le démarrage des activités dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial seront aussi lancés.

Appel à la solidarité : Pour soutenir les victimes de la catastrophe au Népal, il est possible de faire un don à SOS Villages d'Enfants Monde sur le CCPL IBAN LU65 1111 0050 0053 0000 ou via www.sosve.lu avec la mention « Urgence Népal 2026 ».

A propos de SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg a.s.b.l.

Créée en 1974 et placée sous le Haut Patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse, SOS Villages d'Enfants Monde bénéficie du soutien du Ministère des Affaires étrangères et européennes. Membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International active dans plus de 130 pays et territoires pour plus de 7,9 millions de bénéficiaires, elle œuvre avec ses partenaires locaux pour les droits et la protection des enfants et des jeunes. Actuellement, elle est engagée dans des projets de développement (Afrique de l'Ouest, Ouzbékistan), d'aide d'urgence et de résilience (Cap-Vert, Colombie, Ethiopie, Palestine, Ukraine) et dans des projets à portée éducative ou en lien avec la prise en charge des enfants (Afrique du Sud, Cap-Vert, Maroc, Népal, Pakistan). www.sosve.lu

NOTA BENE : Merci de bien vouloir noter que le nom de notre association est **SOS Villages d'Enfants Monde** pour toutes les communications dans toutes les langues.

A noter aussi que SOS Villages d'Enfants Monde et la Fondation Lëtzebuurger Kannerduerf sont deux entités indépendantes et que nous finançons uniquement des projets à l'international.